

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON**

Séance extraordinaire du Conseil municipal de la paroisse de Packington, tenue au Complexe des Générations, le mercredi 17 septembre 2025 à 19 h 30 à laquelle sont présents:

Madame et messieurs : Guillaume Morin (à distance), Jean-Noël Moreau, Sébastien Thériault, Yves Lebel, Linda Lévesque et Jérôme Dubé formant quorum sous la présidence de M. Jules Soucy, maire.

Les greffiers/directeurs généraux, M. Louis-Charles Moreau et M. Denis Moreau, assistent également à la réunion.

La séance est diffusée en « Live » sur la page Facebook de la municipalité.

RS-140-0925 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Jérôme Dubé
et résolu

que tous les membres étant présents, renoncent à l'avis de convocation et ajoutent les points suivants :

1. Travaux de voirie : Rue des Érables
2. Travaux de voirie : Chemin du Détour

Adoptée à l'unanimité.

RS-141-0925 Embauche pour le poste de journalier – opérateur temps plein

M. le maire relate les différentes étapes du processus de sélection pour le poste de journalier – opérateur temps plein. Le comité des ressources humaines, composé de M. Louis-Charles Moreau, M. Denis Moreau, M. Jean-Noël Moreau, M. Sébastien Thériault et M. Jules Soucy, présente au conseil leur recommandation concernant l'un des candidats au poste de journalier-opérateur à temps plein. Après avoir rencontré les candidats potentiels et mené des entrevues, le comité ressources humaines recommande M. Carl Dumont, résident de Packington pour le poste, et suggère qu'il suive une formation en déneigement afin d'être prêt pour la saison hivernale.

Il est proposé par M. Sébastien Thériault
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington engage M. Carl Dumont comme nouveau journalier – opérateur de la municipalité de Packington aux conditions stipulées dans la convention collective. Il débutera ses fonctions à partir du 14 octobre 2025. De plus, le conseil établit que M. Carl Dumont aura une formation de déneigement auprès du Centre de formation en transport de Charlesbourg d'une valeur de 2,511,11 \$. La formation aura lieu à Packington pour une durée de 12 heures.

Adoptée à l'unanimité.

RS-142-0925 PAVL 2025-2027 – Volet Redressement

Considérant son rôle professionnel, M. Yves Lebel se retire des discussions de ce point.

ATTENDU QUE le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme, et s'engagent à les respecter;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière;

ATTENDU QUE le bénéficiaire d'une aide financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivants la lettre d'annonce et qu'il a pris connaissance des restrictions d'accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s'appliquent;

ATTENDU QUE la municipalité de Packington choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante : l'estimation détaillée du coût des travaux;

ATTENDU QUE le chargé de projet de la Municipalité est M. Samuel Côté de la firme Actuel Conseil, représente cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par M. Jérôme Dubé
et unanimement résolu

que le Conseil municipal de Packington autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que M. Sébastien Bourgault, directeur général de la municipalité de Dégelis est dûment autorisé à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec le ministre des Transports et de la Mobilité durable.

Adoptée à l'unanimité

RS-143-0925

Travaux de voirie rue des Érables

Considérant que, conformément à sa politique de gestion contractuelle, la municipalité a négocié de gré à gré avec l'entreprise Colas pour les travaux d'asphaltage d'une partie de la rue des Érables ;

Considérant que les travaux sont prévus dans la programmation approuvée par le ministère des Transports pour la TECQ 2024-2028 ;

Considérant que le Conseil municipal de Packington a reçu une soumission pour la réalisation des travaux au montant de 88,987 \$ avant taxes pour la réalisation des travaux

En conséquence,

il est proposé par M. Jean-Noël Moreau
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington retienne la soumission de Colas pour la réalisation des travaux sur la rue des Érables pour un montant de 88,987.00 \$ avant taxes.

Que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise un emprunt temporaire au fonds de roulement en attendant le versement de la première tranche de la subvention TECQ 2024-2028

Adoptée à l'unanimité

RS-144-0925

Travaux de voirie : Chemin du Détour

Des travaux de changements de ponceaux ont été réalisés au courant de l'été. Une soumission a été demandée à l'entreprise Colas pour la réalisation de travaux d'asphaltage des deux transitions. Le coût de réalisation est de 6,575.00 \$ avant taxes.

Il est proposé par M. Jérôme Dubé
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington retienne la soumission de Colas pour les travaux d'asphaltage des deux transitions sur le Chemin du Détour pour un montant de 6,575.00 \$ avant taxes.

Que les travaux seront payés à même le budget d'exploitation courant de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions

Aucune question venant des conseillers et du public.

Levée de l'assemblée

À 19h42, l'ordre du jour étant épuisé, M. Yves Lebel, propose la levée de l'assemblée.